



BLOCS À BANCHER / À MAÇONNER

LARGEUR DE 20 - 25 - 27 cm

Le bloc à bancher ou bloc autocoffrant est la seule solution maçonnée autorisée en soubassement sans enduit (règle DTU 20.1).

- . Le montage des blocs à bancher doit être maçonné comme des produits traditionnels, de niveau et parfaitement d'aplomb tout en respectant les garanties d'étanchéité.
- . Les armatures en attente doivent être réalisées par un Bureau d'Études Béton Armé suivant les règles BAEL et plus particulièrement celles concernant les poteaux d'angle et les renforts verticaux des parties courantes.
- . Le remplissage du béton s'effectue selon la destination de l'ouvrage et les prescriptions du maître d'ouvrage; le béton pourra être armé ou non, vibré ou non.

Le bloc à bancher est un élément de coffrage permettant de réaliser une paroi en béton dont l'épaisseur minimale du béton de remplissage est de 9 cm pour les parois non-porteuses et de 14 cm pour les parois porteuses.

BLOC À BANCHER, À MAÇONNER | Domaine d'emploi : Murs de soutènement, refend, réservoirs, bassins, piscines, silos, soubassement enterré



BB20



BB2025



BB25



BB27

Code article	INDICATEURS TECHNIQUES									PERFORMANCES TECHNIQUES			
	Largeur (cm)	Hauteur (cm)	Longueur (cm)	Tolérance (mm)	Poids unitaire (kg)	Unités / palette	Nb au m ²	Norme	DTU	Classe de Résistance	Remplissage béton (L/m ²)	Hauteur de pose maximum conseillée pour un remplissage optimal (M)	Tenue au feu
BB20	20	20	50	D1	18	60	10	CE-NF	20.1	/	110	1	/
BB2025	20	25	50	D4	20.5	50	8	CE-NF	20.1	/	110	1	/
BB25	25	20	50	D1	19.5	48	10	CE-NF	20.1	/	155	1	/
BB27	27	20	50	D1	22	42	10	CE-NF	20.1	/	144	1	/